



ENSEMBLE CONTRE LA DOULEUR



MISE EN PLACE D'UN RESEAU INTERCLUD

Exemple de l'InterCLUD Occitanie

Jean-Michel GAUTIER

Cadre de santé coordonnateur - InterCLUD Occitanie

Montpellier

Journée InterCLUD du GHT de l'Indre – 15 octobre 2021

CONTEXTE

Des CLUD aux InterCLUD

Dans une volonté de collaboration entre les différents CLUD ou équivalents, se sont créés des Réseaux InterCLUD dont l'objectif principal est l'amélioration de la qualité de prise en charge de la douleur des patients accueillis dans les établissements de santé et médico-sociaux, publics et privés d'un même territoire

Certification V2010

RÉFÉRENCE 12 La prise en charge de la douleur.		
PRATIQUE EXIGIBLE PRIORITAIRE		
Critère 12.a Prise en charge de la douleur. PEP IND		
E1	E2	E3
La stratégie de prise en charge de la douleur est formalisée dans les différents secteurs de l'établissement en concertation avec le CLUD (ou équivalent).	Des formations/actions sont mises en œuvre dans les secteurs d'activité.	Les responsables des secteurs d'activité s'assurent de l'appropriation et de l'utilisation des outils par les professionnels.
Des protocoles analgésiques issus des recommandations de bonne pratique et adaptés au type de chirurgie pratiquée, à la pathologie donnée, aux types de patients, à la douleur induite par les soins sont définis.	Les secteurs d'activité mettent en place l'éducation du patient à la prise en charge de la douleur.	La qualité et l'efficacité de la prise en charge de la douleur sont évaluées à périodicité définie sur le plan institutionnel.
	La traçabilité des évaluations de la douleur dans le dossier du patient est assurée.	Des actions d'amélioration sont mises en place.
	Les professionnels de santé s'assurent du soulagement de la douleur.	L'établissement participe à des partages d'expérience sur les organisations et les actions mises en place, notamment dans les régions.
	Des moyens d'évaluation de la douleur pour les patients non communicants (échelles d'hétéro-évaluation) sont mis à la disposition des professionnels.	



CONTEXTE

Comment définir un InterCLUD?

Instance transversale, pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire qui suscite et conduit des réflexions collectives à l'échelle d'une région, d'un territoire, impulse des mesures nouvelles et potentialise les actions déjà entreprises par une mise en commun des compétences.

HISTOIRE DE L'INTERCLUD OCCITANIE

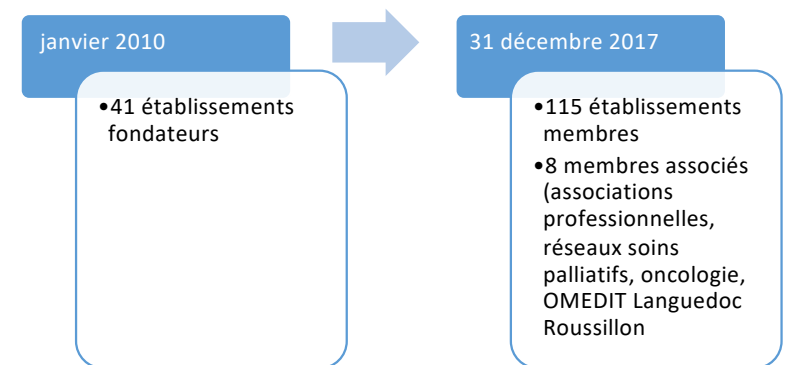
En Languedoc-Roussillon

2004 : Enveloppe budgétaire attribuée par l'ARH Languedoc Roussillon au CHU de Montpellier pour un projet autour de la douleur du cancer (plan cancer 2003-2007/ plan douleur 2002-2006)

2005-2009 : phase préparatoire

2010 : création du Réseau InterCLUD Languedoc Roussillon

- ⇒ *Convention inter établissement*
- ⇒ *CHU de Montpellier = établissement pivot*
- ⇒ *1 ETP Cadre de santé – 0,20 ETP Médecin*
- ⇒ *Modèle économique*
 - ⇒ *2005-2013 : financement ARS LR (2/3) + CHU Montpellier (1/3)*
 - ⇒ *2014-2016 : financement CHU Montpellier (100%)*
 - ⇒ *2017 : financement ARS Occitanie (contrat d'objectifs et de moyens)*





HISTOIRE DE L'INTERCLUD OCCITANIE

En Midi-Pyrénées

2007 : Création de MipyCLUD

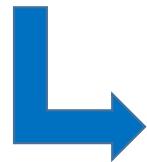
- ⇒ *Piloté par le CLUD du CHU de Toulouse*
- ⇒ *Fédération des CLUD et des Structures Douleur Chronique*
- ⇒ *Principe de mise en œuvre participative non formalisée en réseau*
- ⇒ *Pas de financement dédié*
- ⇒ *Pas de personnel dédié*
- ⇒ *Association « CHUT Douleur » (dons)*



HISTOIRE DE L'INTERCLUD OCCITANIE

2016, fusion des deux régions

*Afin de **faciliter les échanges** et **d'organiser un travail en complémentarité** permettant ainsi d'harmoniser les pratiques professionnelles au sein de la nouvelle région Occitanie, **avec le soutien de l'ARS Occitanie**, il est mis en œuvre **une nouvelle organisation** mutualisant les activités du Réseau InterCLUD Languedoc Roussillon et de MipyCLUD.*

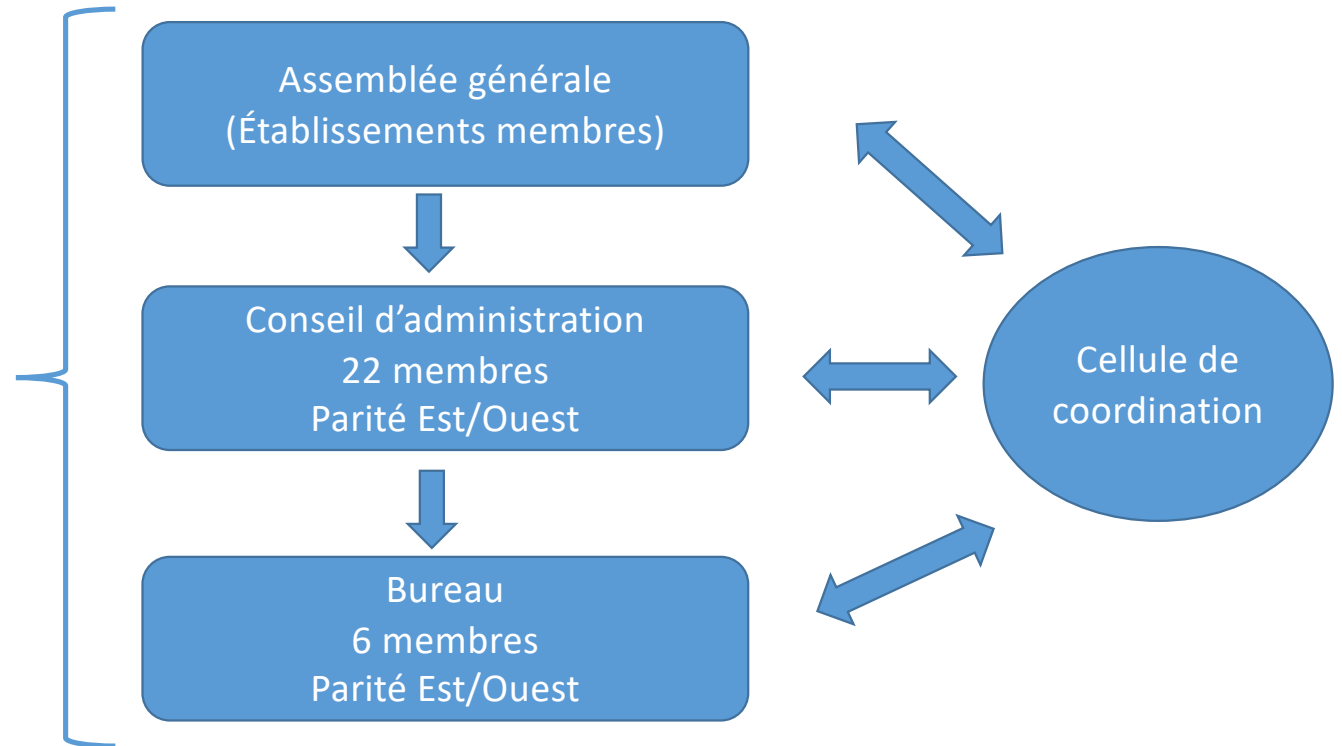


INTERCLUD OCCITANIE

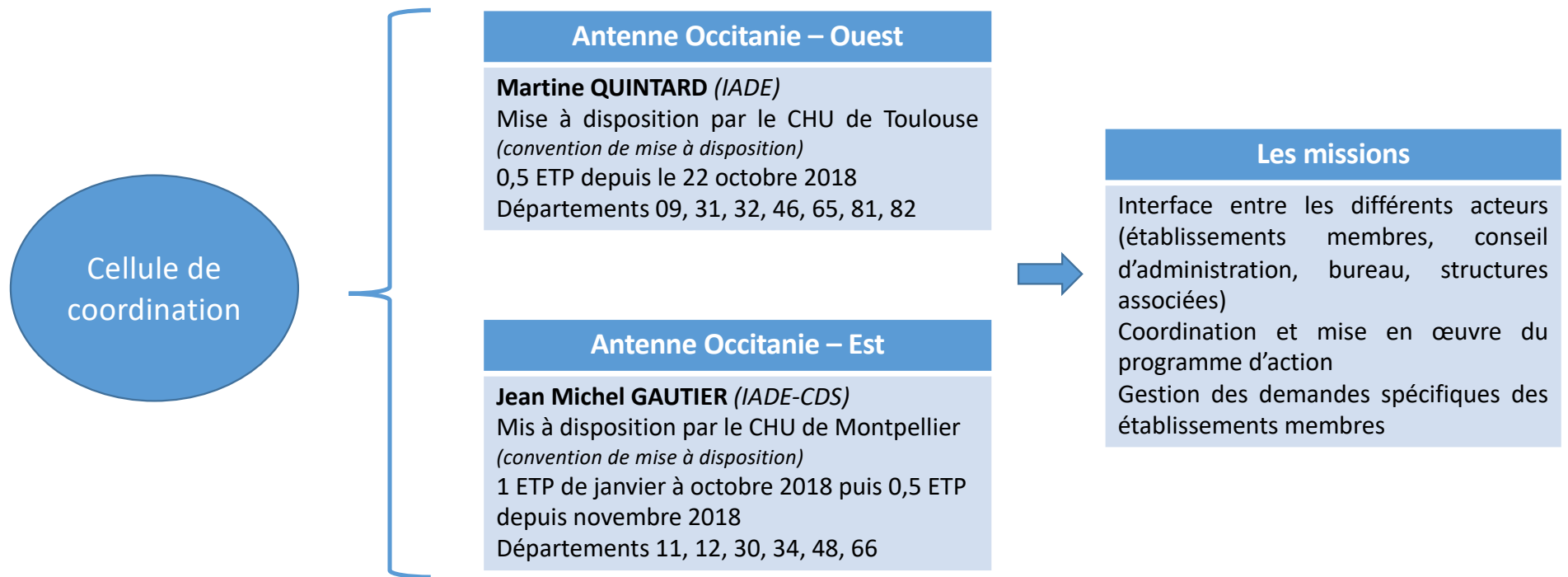
ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE

ASSOCIATION INTERCLUD OCCITANIE

- Association Loi 1901 créée en décembre 2017
- Assemblée générale constitutive avec mise en place d'un conseil d'administration à titre transitoire
- Objet : gestion administrative et financière du **Réseau InterCLUD Occitanie**
- Ressources :
 - Subvention ARS Occitanie au titre du Fond d'Intervention Régional (FIR), dans le cadre d'un CPOM
 - Cotisations des établissements membres (base de calcul = nombre de lits et places)
 - Produits d'activités (journée régionale)
 - Dons et legs....



ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE



ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE

RESEAU INTERCLUD OCCITANIE

- Convention constitutive signée par **92** établissements membres fondateurs en juin 2018
- Convention entre l'InterCLUD Occitanie et l'établissement membre
- 3 représentants par établissement (administratif, médical, non médical)
- **162** établissements membres à ce jour



Les objectifs

- Améliorer les pratiques professionnelles en matière de prévention et de traitement de la douleur, en vue de l'efficacité, de la qualité et sécurité du service rendu au patient et aux acteurs du système de soins
- Développer des actions de formation et sensibilisation des personnels soignants à l'évaluation et au traitement de la douleur
- Diffuser les référentiels et recommandations de bonnes pratiques
- Accompagner les Comités de Lutte contre la Douleur et valoriser leurs travaux
- Accompagner la mise en œuvre de protocoles, de procédures d'évaluation et de traitements antalgiques
- Promouvoir la recherche clinique, épidémiologique et psychosociale dans le champ de la douleur
- Accompagner les démarches de certification
- Optimiser la continuité des soins entre établissements, entre établissements et professionnels de 1er recours
- Contribuer aux échanges de compétences et d'expériences dans les domaines sus-cités

83% d'établissements sanitaires/17% d'établissements médico-sociaux
45% Privé/32% Public/23% ESPIC

ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2018-2020

⇒ Signature en octobre 2018

⇒ 3 axes stratégiques

1

Optimiser la prise en charge de la douleur sur les parcours de soins

- Renforcer l'analyse et le partage des connaissances sur la prise en charge de la douleur
- Accompagner les CLUD dans leurs missions
- Optimiser la prise en charge de la douleur sur des parcours de soins/parcours de vie

2

Harmoniser et améliorer les pratiques professionnelles

- Aider ou contribuer à la formation continue des professionnels de santé
- Promouvoir l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le champ de la douleur
- Promouvoir la recherche au niveau régional en s'appuyant sur l'expérience du Réseau et des experts régionaux

3

Renforcer la visibilité de l'InterCLUD Occitanie

- Renforcer les systèmes d'information du Réseau (site internet, supports d'information...)
- Faire connaître la dynamique du Réseau

Subvention attribuée au titre du Fonds d'Intervention Régional pour 2018 & 2019

ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE

Les activités

1

Optimiser la prise en charge de la douleur sur les parcours de soins

- Renforcer l'analyse et le partage des connaissances sur la prise en charge de la douleur
- Accompagner les CLUD dans leurs missions
- Optimiser la prise en charge de la douleur sur des parcours de soins/parcours de vie

Engagement des travaux de réactualisation des protocoles transversaux initiés par l'ex Réseau InterCLUD Languedoc Roussillon (santé mentale, urgences)

Elaboration de protocoles (sujet âgé)

Rencontre des établissements de santé et accompagnement des CLUD : diffusion de protocoles, d'outils d'évaluation, aide à la démarche de certification (indicateurs HAS), veille documentaire

Mise en œuvre de groupes de travail thématiques : santé mentale, ETP, sujet âgé, cancer, urgences

ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE

Les activités

2

Harmoniser et améliorer les pratiques professionnelles

- Aider ou contribuer à la formation continue des professionnels de santé
- Promouvoir l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le champ de la douleur
- Promouvoir la recherche au niveau régional en s'appuyant sur l'expérience du Réseau et des experts régionaux

Conférence scientifique lors des assemblées générales
Webconférences mensuelles
Journée régionale de l'INTERCLUD OCCITANIE



Déploiement d'audits thématiques :

- Douleur en EHPAD
- Douleur en santé mentale
- Douleur aux urgences
- Douleur en médecine
- Douleur en SSR
- Douleur et SSIAD
- PCA

ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE

Les activités

3

Renforcer la visibilité de l'InterCLUD Occitanie

- Renforcer les systèmes d'information du Réseau (site internet, supports d'information...)
- Faire connaître la dynamique du Réseau

Logo
Site internet : www.interclud-occitanie.fr
Newsletter trimestrielle
Profil LinkedIn

Dépêche HOSPIMEDIA
Posters
Rencontre des fédérations (FHF, FHP, FEHAP)

Réunions territoriales /an (invitation établissements membres et non membres)

ORGANISATION DE L'INTERCLUD OCCITANIE



Les perspectives : CPOM 2021-2023 *(en discussion avec l'ARS Occitanie)*

Proposition d'actions prioritaires :

- *Mise à disposition des échelles d'évaluation et d'outils d'aide au diagnostic de la douleur et leur recommandation d'utilisation*
- *Organisation de rencontres de responsables de CLUD sous forme de séminaire de travail (1^{er} séminaire le 29 septembre 2021)*
- *Accompagnement à la démarche de certification (Audit et démarche de processus, patient traceur, suivi des indicateurs)*
- *Mise en place d'actions collectives/projets autour du handicap (état des lieux régional), de la douleur aux urgences*
- *Elaboration de protocoles/procédures : MEOPA, douleur en santé mentale, urgences....*
- *Identification des acteurs de la prise en charge de la douleur et réalisation d'un annuaire régional des ressources*
- *Développement de support de formation (PowerPoint commentés, supports vidéo, E-learning)*
- *Déployer les audits thématiques et proposer de nouveaux audits*

CONCLUSION

L'InterCLUD Occitanie, quelles plus-values pour les établissements ?

- *S'inscrire dans une **dynamique collective** d'amélioration continue de la qualité de prise en charge de la douleur sur le parcours de santé des patients en tenant compte des cultures et des valeurs professionnelles différentes pour mieux travailler ensemble*
- ***Mobiliser les expertises** médicales, paramédicales, scientifiques et organisationnelles pour répondre aux demandes et besoins des professionnels, des établissements*
- *Constituer un **centre de ressources documentaires** pour l'information et la sensibilisation des professionnels via son site internet*
- *Faciliter les **échanges** et les **partages d'expérience** sur les organisations et les actions mises en place et susciter des rencontres au niveau territorial et régional (critère de certification)*
- *Apporter un **soutien méthodologique, logistique et documentaire** aux professionnels, aux établissements souhaitant développer des audits, évaluations de pratiques professionnelles, projets de recherche*
- ***Contribuer au changement** et à l'amélioration des pratiques professionnelles au travers d'actions de sensibilisation, de formation*



CONCLUSION

L'InterCLUD Occitanie, quelles plus-values pour les établissements ?

Valeur ajoutée collective

(obtenir par le travail en réseau des résultats que l'on n'aurait pas pu obtenir individuellement ou par la simple addition des actions et compétences des acteurs)



Merci de votre attention...

INTERCLUD OCCITANIE

Hôpital La Colombière - Pavillon 7

39, avenue Charles Flahault

34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 67 33 06 59 - 06 30 22 58 84

Mail : interclud.occitanie@gmail.com

Site internet : <https://www.interclud-occitanie.fr/>